

ZÄIT FIR ENG NEI POLITIK



CSV

S Ü D E N

LISTE 4



Nos réunions électorales



Gilles ROTH
56, Mamer
Juriste, Député
Bourgmestre
Co-président du groupe
parlementaire CSV



Georges MISCHO
48, Esch/Alzette
Professeur d'éducation
physique
Député
Bourgmestre



**Maria AGOSTINO
ép. BREYER**
47, Pétange
Fonctionnaire
communale
Échevine



**Nancy ARENDT
ép. KEMP**
54, Mondcrange
Chargée de cours
Députée



Guy BREDEN
53, Kehlen
Informaticien
Conseiller communal



Emina CEMAN
28, Differdange
Assistante Sociale
Conseillère communale



Gabriel DI LETIZIA
64, Mondcrange
Délégué du
personnel



Félix EISCHEN
57, Kehlen
Indépendant
Député
Bourgmestre



Myriam GONÇALVES
45, Schifflange
Entrepreneur en
construction



Mélanie GRÜN
31, Kayl-Tétange
Professeur d'allemand
Conseillère communale



Serge HOFFMANN
56, Eischen
Juriste
Bourgmestre



Françoise KEMP
32, Dudelange
Expert en recherche et
analyse de données
Conseillère communale



Anne LOGELIN
38, Sanem
Professeur en
mathématiques
Conseillère communale
Vice-présidente du CSV



Sarah MOREIRA
27, Esch/Alzette
Chargée de cours



**Nathalie
MORGENTHALER**
43, Sanem
Politologue, Directrice
CET, 1^{ère} Échevine



Dejvid RAMDEDOVIC
43, Esch/Alzette
Expert-Comptable



Pascal RICQUIER
55, Mondcrange
Instructeur
à l'école de Police



Dr. Nadine SCHMID
50, Mamer
Chirurgienne
Conseillère communale



Marc SPAUTZ
60, Schifflange
Artisan,
Vice-président de la
Chambre des Députés,
Député, Échevin



Guy TEMPELS
51, Differdange
Agriculteur
Conseiller communal



Christian WEIS
37, Esch/Alzette
Assistant Social
Politologue
Échevin



Michel WOLTER
60, Bascharage
Economiste
Député
Bourgmestre



Laurent ZEIMET
48, Bettembourg
Avocat
Bourgmestre
Membre du Conseil
d'Etat

**ZÄIT FIR ENG
NEI POLITIK**

LUC FRIEDEN

**LISTE
4**

VOTEZ LE CHANGEMENT

CSV

LES 10 PRIORITÉS DU CSV



AUGMENTER LE POUVOIR D'ACHAT

- Adapter par étapes le barème fiscal à l'inflation.
- Élargir les tranches d'imposition.
- Augmenter le seuil d'entrée d'imposition, également pour les familles monoparentales.
- Pas d'impôt de succession ni d'impôt sur la fortune.

SOUTENIR LES JEUNES FAMILLES

- Améliorer l'équilibre travail-famille en accordant aux parents d'enfants en âge de scolarité fondamentale le droit à quatre heures parentales non rémunérées par semaine.
- Kit de démarrage fiscal pour les jeunes qui entrent dans la vie active, avec des exonérations pour les premières années de travail.
- Développement des structures d'accueil.
- Soutien financier aux parents qui ne confient pas leurs enfants à une structure d'accueil avant l'âge de la scolarité obligatoire.



ACCROÎTRE L'OFFRE EN LOGEMENTS

- Construire plus, plus vite, et là où c'est possible, plus haut et plus dense.
- Abolir les mesures de compensation environnementale dans le périmètre de construction.
- Accélérer les procédures en fixant des délais contraignants et en réduisant le nombre d'études d'impact.
- Soutenir les acteurs privés à investir dans la construction de logements locatifs.



DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Adhérer aux objectifs climatiques européens.
- Développer massivement les énergies renouvelables d'ici 2030.
- Accélérer les procédures de la transition énergétique (fast-track-procedures).
- Créer un « guichet unique », un point de contact pour les demandes et l'octroi de permissions dans le domaine de l'environnement.

S'ENGAGER POUR UNE ÉCONOMIE COMPÉTITIVE

- Renforcer le soutien aux petites et moyennes entreprises et aux entreprises artisanales et aux indépendants.
- Réorganiser l'organisation du temps de travail dans le dialogue social.
- Maintenir la compétitivité de la place financière et du secteur de l'industrie.
- Renforcer l'agriculture, la viticulture et la production alimentaire durable.



LE MEILLEUR CHOIX POUR NOTRE CIRCONSCRIPTION

CHAQUE ÉLECTEUR DISPOSE DE 21 SUFFRAGES. POUR SOUTENIR LE CSV VOUS POUVEZ :

01 soit noircir ou faire une croix dans le cercle blanc de la case au-dessus de la liste 4 du CSV. A partir de ce moment vous avez donné tous vos 21 suffrages au CSV et ne pouvez plus donner de voix supplémentaires à un ou plusieurs candidats, sinon votre bulletin de vote est nul.

02 soit donner 1 ou 2 voix aux candidats sur la liste 4 du CSV sans néanmoins distribuer plus que 21 suffrages. Si vous distribuez des voix nominatives aux candidats CSV vous ne pouvez plus noircir / faire une croix dans le cercle blanc de la case au-dessus de la liste, sinon votre bulletin de vote est nul.

CSV LISTE 4

Gilles ROTH		
Georges MISCHO		
Maria AGOSTINO ÉP. BREYER		
Nancy ARENDT ÉP. KEMP		
Guy BREDEN		
Emina CEMAN		
Gabriel DI LETIZIA		
Félix EISCHEN		
Myriam GONÇALVES		
Mélanie GRÜN		
Serge HOFFMANN		
Françoise KEMP		
Anne LOGELIN		
Sarah MOREIRA		
Nathalie MORGENTHALER		
Dejvid RAMDEDOVIC		
Pascal RICQUIER		
Dr. Nadine SCHMID		
Marc SPAUTZ		
Guy TEMPELS		
Christian WEIS		
Michel WOLTER		
Laurent ZEIMET		

AMÉLIORER LES SOINS MÉDICAUX

- Créer plus de « maisons médicales » fonctionnant 24 heures sur 24.
- Soutenir la création de plus de cabinets médicaux extrahospitaliers équipés des appareils médicaux nécessaires (p. ex. IRM).
- Développer et optimiser les services d'urgence sur l'ensemble du territoire du pays.
- Elargir l'offre de prévention.



GARANTIR LA MOBILITÉ POUR TOUS

- Décharger les localités fortement touchées par le trafic routier en construisant des contournements.
- Prolonger le réseau du tram vers les communes limitrophes de la Ville de Luxembourg.
- Mise en place de trains avec une plus grande capacité de passagers, une présence de personnel d'accompagnement et de sécurité ainsi qu'une meilleure connexion au réseau ferroviaire international.
- Étendre les pistes cyclables et les chemins piétonniers continus pour en faire un réseau national continu.



ACCROÎTRE LA SÉCURITÉ POUR PLUS DE LIBERTÉ

- Engager 700 policiers supplémentaires.
- Augmenter la présence policière et diminuer le travail administratif.
- Installer une vidéosurveillance aux endroits sensibles.
- Introduire la procédure de comparution immédiate pour les flagrants délits.

MODERNISER L'ÉCOLE PUBLIQUE

- Adapter l'enseignement des langues en introduisant plus de flexibilité et de choix pour l'élève.
- Introduire une véritable aide aux devoirs dans l'enseignement fondamental, à la place d'une simple surveillance des devoirs.
- Flexibiliser les sections classiques dans l'enseignement secondaire en offrant davantage de choix entre les différentes matières principales et secondaires.
- Renforcer la formation professionnelle en créant de nouvelles perspectives sous la forme de formations universitaires en alternance.



DEVELOPPER L'ÉTAT NUMÉRIQUE

- Accélérer la numérisation de toutes les procédures administratives.
- Introduire le principe du « Only once » : à l'avenir les citoyens et les entreprises ne devront transmettre certaines informations qu'une seule fois aux autorités et aux administrations.
- Inciter fiscalement les entreprises à prendre le virage numérique.

